COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE du 18 mars 2019

PRÉSENTS :

- M. HIRIGOYEN -Maire de Mouguerre-
- Mme HIRIGOYEN -Adjointe aux affaires scolaires-
- M. CARRERE-GEE –Directeur de l'école-
- Mmes LAYAN, HIRIGOYEN, WYSS, URCELAYETA, DAVANT, COUSTOURRET-BELLAKHAL, HIRIART, DUPUIS, GRAUBY-Enseignantes
 M. FAYOLAS -Enseignant-
- Mmes THICOIPE, ELISSALDE, DESRAME, MARTINEZ, MAYANA, MM. DUFOUR, CHALVET, BONNAN, DELGADO -Parents d'élève-
- Mme HEGUIABEHERE -Employée Service Civique-

Excusés :

- M. CAPDEPONT, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription d'Anglet.
- Mmes BOUCHET, HERVOUËT, enseignantes, MM. FONTAN et IRUBETAGOYENA –Enseignants
- Mme HOLLINGSWORTH, M. MENTA –Parents d'Elèves-

Rappel de l'ordre du jour :

- 1. Effectifs 2018-2019, prévisions 2019-2020.
- 2. Présentation et vote du nouveau règlement intérieur
- 3. Points sur les équipements et travaux en cours et prévus
- 4. Projet Erasmus + 2018-2020
- 5. Projets pédagogiques, sorties scolaires et classes de découverte prévus
- 6. Photos scolaires
- 7. Loto de l'école du 30 mars et fête scolaire du 29 juin.

1- Effectifs de l'école 2018-2019 et prévisions 2019-2020:

Par rapport aux effectifs et à l'organisation pédagogique communiqués lors du 1^{er} Conseil d'Ecole du 26 novembre 2018, voici les modifications apportées depuis la rentrée de Janvier 2019 :

- 6 élèves de TPS admis et répartis dans 2 classes de Cycle 1 (Mme Hervouët, Mme Dupuis/M. Fontan)
- 2 élèves de CE1 admis dans la classe de M. Fayolas.
- 2 élèves de CM1 admis dans la classe de Mme Hirigoyen.
- 1 radiation dans la classe de Mme Dupuis/M. Fontan.

A ce jour, l'école accueille donc 269 élèves.

Pour l'année scolaire 2019-2020, **25 inscriptions** sont déjà enregistrées, nombre pour l'instant équivalent par rapport à l'an dernier à la même époque. Au 1^{er} Septembre 2018, il y avait eu au final 48 nouvelles inscriptions.

Il devrait y avoir 47 départs cette année (40 CM2 et 7 déménagements annoncés).

Les effectifs resteront donc stables, l'école devrait garder ses 11 classes à la rentrée 2019.

2- Le nouveau règlement intérieur de l'école :

L'Inspecteur de notre circonscription (secteurs de collège de St-Pierre-d'Irube, Hasparren et Anglet) a souhaité que l'ensemble des écoles possède **un règlement intérieur commun**, issu du Règlement Type Départemental mais adapté également aux particularités de chaque école, sous la forme d'un **livret de 12 pages**.

Ce règlement s'adresse à tous les « usagers » de l'école : élèves, enseignants, parents et intervenants et rappelle les droits et les obligations de chacun, dans une perspective de coéducation.

Il sera accompagné d'une annexe intitulée « sanction des élèves en cas de non-respect des règles » et d'une feuille d'émargement valant engagement à le respecter.

Il sera mis en application jusqu'au 1^{er} Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2019-2020 et pourra être modifié en fonction des futures dispositions législatives votées dans le cadre de la nouvelle loi pour « Une Ecole de la confiance ».

Règlement adopté <u>à l'unanimité</u> des membres du Conseil d'Ecole.

3- Points sur les équipements et travaux en cours et prévus:

- Durant les vacances de février 2019, une rampe piétonne d'accès au parking a été réalisée en enrobé au niveau de la sortie des élèves d'élémentaire.
- Aux vacances de Printemps, un grand filet de 5m de hauteur sera installé sur 4 poteaux derrière les buts du terrain de foot afin d'éviter que les ballons ne sortent de l'aire de jeu (demande des élèves en Conseil de Délégués).
- Des **stores extérieurs** pour limiter la chaleur sans trop générer d'obscurité seront installés et testés dans la classe de Mme Layan. Si ce dispositif est concluant, il sera généralisé à l'ensemble des classes du bâtiment.
- En Conseil de Délégués, les élèves souhaiteraient également l'installation d'un second panier de basket dans la grande cour ainsi que la pose d'une surface synthétique sur le sol du terrain de foot. La Mairie étudie la proposition concernant le panier de basket.
- On note des problèmes de comptabilité et de « communication » entre les nouvelles tablettes Ipad et les vieux appareils de vidéoprojection -> La Mairie a apporté une réponse favorable à l'achat de 6 nouveaux vidéoprojecteurs. Un technicien de la société Elecbat passera également pour vérifier les branchements.
- Les Parents Elus soulignent le problème du stationnement sur le parking de l'école surtout à 16h30 ou encore des véhicules mal garés au milieu de la chaussée. -> M. le Maire explique que grâce au futur projet d'aménagement d'Hiribarnea, il y aura une autre répartition des élèves sur les écoles de la commune ce qui permettra de délester le parking. Il n'y aura donc pas de travaux d'agrandissement des parkings aux abords de l'école. Il est rappelé aux familles de ne pas commettre d'imprudence et de faire preuve de civisme lors de ces moments de dépose et de récupération des élèves.

4- Projet ERASMUS + « Share'itage » :

9 élèves de CM1 ont participé à la mobilité 1 en Guadeloupe du 18 au 26 janvier 2019. L'accueil, le programme concocté par les correspondants de l'école élémentaire de la Jaille de Baie-Mahault et la richesse des échanges auprès des partenaires ont été extraordinaires. Nos élèves ont bénéficié d'une totale immersion dans le Carnaval, ont découvert beaucoup de traditions populaires locales et ont également découvert l'histoire et les drames de l'esclavage. Ils ont aussi travaillé en classe sur différents ateliers préparés par les enseignants et les parents d'élèves. Les photos et vidéos sont visibles dans le hall principal de l'école, sur le site internet www.mouguerrebourg.fr et sur la plateforme européenne Etwinning.

Les « ambassadeurs » de CM1 partis en Guadeloupe ont organisé des ateliers les 14 et 15 février pour présenter à tous les élèves de l'école ce qu'ils avaient appris et découverts : poterie, chants, Ti Marel, Madras et tambour Ka.

Du 18 au 25 mai 2019, 9 autres élèves de CM1 iront à Fuerteventura pour la mobilité 2 pour découvrir le patrimoine et les traditions populaires des iles Canaries.

A l'occasion de la « Semaine des Mathématiques » et du « jour de Pi (3,14) », les élèves de CM participeront à une rencontre virtuelle par visioconférence avec nos partenaires, pour résoudre des énigmes et jouer aux jeux de calcul mental « Mathador » et « Trio » le 04 avril prochain.

Pour rappel, notre école accueillera l'ensemble des délégations pour la dernière mobilité en **mai ou juin 2020.** Il faudra être à la hauteur !!

5- Projets pédagogiques, sorties scolaires et classes de découverte prévus :

Classes à Projets Culturels :

Les 4 classes de Maternelle et la classe de CP bilingues bénéficient d'une intervenante en « danse » durant 8 séances (30 minutes à 1 heure suivant l'âge des enfants). Son intervention a permis aussi aux enseignants de pouvoir monter un petit spectacle présenté lors de la soirée LOTO du 30 mars 2019.

<u>Séjour scolaire à Madrid des CM2 :</u>

<u>Du 29 avril au 03 mai</u>, **tous les élèves de CM2** (40 élèves + 6 adultes) effectueront un séjour de fin de scolarité primaire à Madrid. Une partie du financement a été demandée aux familles, le complément provient d'une partie de la dotation communale versée au titre des « sorties pédagogiques » ainsi que d'une partie de la subvention de l'Association des Parents d'Elèves APE.

Séjour scolaire des CE1 à Seignosse :

Les 29 élèves de CE1 participeront à un séjour scolaire du <u>22 au 24 mai 2019</u> à Seignosse au Centre Cap Océan sur le thème de l'éco-citoyenneté et de la protection de l'environnement. Une partie du financement a été demandée aux familles, le complément provient d'une partie de la dotation communale versée au titre des « sorties pédagogiques » ainsi que d'une partie de la subvention de l'Association des Parents d'Elèves APE.

Spectacles

- 15 mars 2019 : spectacle-concert « Rock and goal », Théâtre de Bayonne, GS/CP, CP/CE1 et CE1
- 2^{ème} séance « Ecole et Cinéma » : CP au CM2 -> « Cadet d'eau douce » *Buster Keaton*, 1928, Cinéma l'Atalante de Bayonne.
- 29 mars 2019 : « Pitou l'enfant-roi », toute la Maternelle, à l'école, *Compagnie des 3 Chardons*.
- 1^{er} avril 2019 : spectacle « Miettes de Margoula », toute la Maternelle, Casino de Biarritz, *JMF*.
- 2 avril 2019 : participation à la « Korrika », tous les élèves bascophones, à Urcuit.

6- Photo scolaire:

Comme chaque année, Mme Alexandra URRUTY, mère d'élève et photographe professionnelle réalisera les **photos de classe** (8 et 9 avril, en fonction des conditions météorologiques) et des **photos individuelles et/ou de fratries** <u>hors temps scolaire</u> de 16h30 à 18h00 (06, 07, 09 et 10 mai) dans les locaux de l'école (salle du RASED à côté de la bibliothèque).

Une information détaillée sera communiquée aux familles dans les prochains jours (modalités d'organisation, bon de commande, tarifs...).

7- LOTO et fête scolaire :

- Le traditionnel LOTO organisé par l'Association des Parents d'Elèves APE aura lieu le <u>samedi 30</u> mars 2019. En première partie, les élèves de Maternelle réaliseront un spectacle de danse puis les élèves de Cycles 2 et 3 interprèteront <u>quelques chants</u>.
- La FÊTE SCOLAIRE aura lieu le <u>samedi 29 juin 2019</u> A cette occasion, les élèves de Cycles 2 et Cycles 3 présenteront 2 contes musicaux avec un orchestre en partenariat avec l'intervenante de musique Fanny Lehmann. Les élèves de Maternelle chanteront quelques chants. Les modalités festives seront déterminées ultérieurement (spectacle, apéritif, repas, soirée DJ...). Une répétition générale avec l'orchestre aura lieu à la salle le samedi matin 29 juin.

8- Questions diverses:

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil d'Ecole **qu'une motion a été votée à l'unanimité** lors de la séance publique du Conseil Municipal du 14 mars 2019 contre l'amendement AC501 relatif à la loi « Pour une école de la confiance » et apporte tout son soutien à l'équipe enseignante.

RAPPEL sur le financement des projets et des sorties pédagogiques :

Toutes les sorties sont financées par les subventions communales : 56 euros par enfant pour les sorties pédagogiques et 59,50 euros par enfant pour le matériel et les fournitures scolaires. S'ajoute la possibilité d'utiliser les bus communaux pour les déplacements voire des bus privés en cas de non disponibilité intégralement financés par la Municipalité.

L'Association des Parents d'Elèves APE participe également aux financements grâce à l'argent récolté au cours des différentes manifestations pendant l'année (9000 € versés à l'école cette année !!).

Qu'ils en soient tous vivement remerciés!

- Quelques dates à noter :
 - Loto-Spectacle de l'Ecole : samedi 30 mars 2019 (à partir de 17h00)
 - Fête scolaire : samedi 29 juin 2019
 - 3^{ème} Conseil d'Ecole : lundi 1^{er} juillet 2019 de 18h30 à 20h30

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h40.	
Le Directeur,	Les secrétaires de séance,
aurent CARRERE-GEE	Chloé DUPUIS – Myriam DESRAME